

16 juin, on confirme qu'au moins deux diplomates chinois postés à Ottawa ont fait défection et demandé l'asile politique au Canada.⁵

Le 20 juin 1989, l'ambassadeur Drake comparait devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur.⁶ Le gouvernement réunit aussi une "table ronde nationale" regroupant des gens d'affaires, des universitaires, des organismes non gouvernementaux et des représentants de la communauté sino-canadienne afin d'élaborer la stratégie globale du Canada face à la Chine. Le 30 juin 1989, on annonce de nouvelles mesures visant à protester contre le comportement des autorités chinoises, tout en encourageant la poursuite des échanges "de peuple à peuple" avec la Chine. Il s'agit des mesures suivantes :

- le Canada se retire de projets d'aide au développement touchant la formation de vérificateurs gouvernementaux, la production de lubrifiants et la gestion de la circulation urbaine;
- il suspend indéfiniment les services d'expertise-conseil assurés dans le cadre du projet hydroélectrique des Trois-Gorges;
- il annule un projet concernant un poste de transmission destiné à la télévision chinoise, qui, selon le ministre des Affaires étrangères Joe Clark, "renforcerait clairement le système de propagande d'État en Chine"; il annule aussi des pourparlers avec Radio-Canada sur la diffusion en Chine d'informations en mandarin;
- il suspend jusqu'à la fin de 1989 les subventions fédérales accordées aux entreprises qui participent à des foires commerciales en Chine;
- il augmente la capacité des services d'immigration à Beijing et à Shanghai;⁷
- il accorde une subvention de 1,5 million de dollars aux Chinois étudiant au Canada pour la mise sur pied d'un bureau national de coordination chargé d'informer, de conseiller, et d'orienter les étudiants chinois, et de leur fournir une aide financière d'urgence; et
- il confirme officiellement la suspension, pour une période indéfinie, de toute mesure d'immigration qui aurait pour effet d'obliger un citoyen chinois à retourner en Chine.⁸

⁵ Richard Cléroux, "Clark Says Chinese Spying on Their Students in Canada", *Globe and Mail*, 17 juin 1989, p. A1; Robert Lee et Charles Rusnell, "Chinese Diplomats Defect", *Ottawa Citizen*, 16 juin 1989, p. A1; et Iain Hunter, "Clark Confronts Chinese Envoy", *Ottawa Citizen*, 16 juin 1989, p. A1.

⁶ Chambre des communes, Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur, *Délibérations*, fascicule n° 8 (20 juin 1989), pp. 8:3-25.

⁷ Ministère des Affaires étrangères, *Déclaration* 89/18 (30 juin 1989), pp. 4-5.

⁸ Gouvernement du Canada, *Communiqué de presse* n° 160 (30 juin 1989).